

FARGUES DE LANGON



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2013

PRESENTS : M AUGEY, Maire, M RONCOLI, BERNARD, Mmes POMMAT, RUIZ, Adjoints, Mme CABANNES, BONNAL, DUBAQUIER, GERARD, LASSERRE, MERINO, RAMOS, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mme CATTANEO à M AUGEY ; M BLANCHARD à M. BERNARD ; M BONNEMAZOU à Mme RUIZ ; M CASTAGNET à M BONNAL.

ABSENTES EXCUSEES : Mmes BIRAGUE, BOISSY, THOMAS, Conseillères Municipales.

Monsieur DUBAQUIER Benoît est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité des membres présents.

Avant toute délibération, M. Pierre AUGEY, Maire a demandé l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération portant sur :

- **Une demande de subvention exceptionnelle – Rencontre des jeunes sapeurs-pompiers de Langon/Saint-Macaire le 20 avril au parc des Vergers à Langon.**

Après consultation et accord du Conseil Municipal, le Maire informe que ces sujets seront délibérés en dernier.

ORDRE DU JOUR

Délib. 2013-22 : Modification tableau des effectifs – création de postes.

Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du 27 mars 2013, Monsieur le Maire propose de promouvoir :

- Madame MALLIE Carole au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (catégorie C) à compter du 1^{er} mai 2013
- Madame LEYMONIE Christine au grade d'Agent Territorial Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles (catégorie C) à compter du 1^{er} mai 2013
- Madame LARQUEY Brigitte au grade d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe (catégorie C) à compter du 1^{er} mai 2013.

Le Conseil Municipal modifie le tableau des effectifs du personnel communal ainsi qu'il suit, à compter du 1^{er} mai 2013 :

- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (catégorie C)
- Création d'un poste grade d'Agent Territorial Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles (catégorie C)

- Création d'un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe (catégorie C)

Délib. 2013-23 : Marché à procédure adaptée pour mission de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation de la salle des Fêtes de Fargues.

Monsieur le Maire rappelle aux élus la délibération du Conseil Municipal en date du 14 mars 2008 lui déléguant diverses attributions et notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres.

Monsieur le Maire rappelle également au Conseil Municipal qu'il a été prévu au budget primitif 2013 l'aménagement thermique de la salle des fêtes dans le cadre de son plan d'économie d'énergie. Afin d'exécuter au mieux ces travaux, il convient de missionner un maître d'œuvre. Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de passer un marché à procédure adaptée pour mission de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation de la salle des Fêtes de Fargues.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de constituer le dossier nécessaire à la passation d'un marché public à procédure adaptée pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation de la salle des fêtes.

Délib. 2013-24 : Admission en non-valeur.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la créance non recouvrée concernant des factures de cantine pour un montant total de 275.95 €.

En effet, malgré toutes les procédures effectuées afin de recouvrer ces factures, le trésorier payeur général n'a pu récupérer cette somme.

Le Conseil Municipal décide de passer cette créance de 275.95 € en non-valeur.

Cette somme sera mandatée au compte 6541 du budget primitif 2013.

Délib. 2013-25 : Remise gracieuse loyers du multiservices et du logement T4.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des difficultés rencontrées par le gérant du multiservices rural. En effet cette famille rencontre des difficultés financières liées à son activité dans un contexte économique très difficile.

Le Conseil Municipal, compte-tenu de l'état de précarité de cette personne propose une remise gracieuse du montant des loyers dus.

Le Conseil Municipal décide la remise gracieuse du montant total dû par Monsieur le gérant du multiservices rural.

Cette dépense sera inscrite au compte 673 du budget primitif 2013.

Délib. n° 2013-26 – Délibération modificative n° 1 – Budget zones industrielles 2013

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité de faire un virement de crédits comme suit sur le budget annexe de la ZI afin de changer l'affectation à des chapitres différents à la demande de Mme. DEGOUY nouvelle responsable du trésor à notre perception :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 1641 : Emprunt en cours		229.32 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		229.32 €

Délib. 2013-27 : Attribution subvention exceptionnelle – rassemblement Jeunes Sapeurs-pompiers de Langon/Saint-Macaire.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier du Président de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Langon/Saint-Macaire, par lequel il demande une subvention exceptionnelle afin d'organiser le 20 avril prochain à Langon le rassemblement annuel départemental des jeunes-pompiers.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Langon/Saint-Macaire, une subvention exceptionnelle de 50 € afin d'aider à l'organisation de leur manifestation du 20 avril 2013.

La dépense sera prévue au budget primitif 2013 à l'article 6574.

QUESTIONS DIVERSES

- **ZONE ARTISANALE DE « COUSSERES »** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan parcellaire de la zone artisanale de « Coussères » établi par le Géomètre.
- **ECOLE** : Monsieur le Maire informe les élus des différentes manifestations prévues à l'école, à savoir : le spectacle de fin d'année du vendredi 14 juin 2013 à la Maison du Temps Libre ; la kermesse, le feu de Saint Jean et le feu d'artifice, le vendredi 28 juin 2013. Le voyage scolaire à Paris des Cours Moyens se déroulera du 23 avril au 26 avril 2013.

- **DELEGATION AL QARARA PALESTINE** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une délégation d'Al Qarara en Palestine, composée de trois femmes et d'un homme devrait venir à Fargues et à Saint-Pierre-d'Aurillac du 27 avril au 3 mai prochains. Nous les accueillerons à Fargues le lundi 29 avril.
- **EXPOSITION PEINTURE** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier adressé par Madame la Présidente de l'Atelier « Arc en ciel » l'informant de l'exposition peinture à la Maison du Temps Libre des 20 et 21 avril 2013. Tous les membres du Conseil Municipal sont cordialement invités au vernissage de cette exposition, le samedi 20 avril à 18 heures 30.
- **CEREMONIE DU 8 MAI** : La cérémonie du 8 mai 1945 aura lieu le mardi 7 mai à 18 heures au Monument aux Morts.
- **COMMISSION ENVIRONNEMENT** : Madame RUIZ, Maire-Adjoint, fait le compte-rendu de la réunion de la commission du 4 avril dernier. Il a été décidé que la journée environnement, en collaboration avec l'école, aurait lieu le vendredi 7 juin 2013. A cette occasion, un concours de dessins réalisés par les enfants sur le thème de l'environnement est lancé avec remise de prix et exposition dans la Maison du Temps Libre.
- **CONSEIL DE COMMUNAUTE – CDC PAYS DE LANGON** : Monsieur le Maire fait le bilan du dernier Conseil de Communauté réuni le 25 mars dernier. A l'ordre du jour, il y avait, entre autres points importants, le vote du budget primitif ainsi que celui de la zone artisanale communautaire ; le bilan des ventes de terrains sur la zone artisanale de Mazères ; les éventuels rapprochements entre les CDC du Sud-Gironde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.